

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/09/2024 - B2024/013271 - 2021 B 01835 - 443 226 444 - A.2.B.J.

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL A.2.B.J.

40 avenue de Bruxelles

83500 LA SEYNE SUR MER

JEAN-JACQUES HAIM & ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

36 rue de Picpus

75012 PARIS

Tél. 01 43 44 54 22

Fax. 01 43 47 01 65

www.cabinethaim.fr

Sommaire

1. Comptes annuels	1
ATTESTATION	3
BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
COMPTE DE RESULTAT (suite)	7
ANNEXE	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	16
2. Détail des comptes	17
DETAIL DU BILAN	18
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	20
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	22
3. Dossier de gestion	25
Dossier de gestion	27
4. Liasse fiscale	29
Modèle 01	57

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

ATTESTATION

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/2023, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL A.2.B.J. relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 7 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	54 215
Chiffre d'affaires	36 910
Résultat net comptable (Bénéfice)	23 218

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 25/06/2024

HAIM JEAN-JACQUES
Expert-comptable

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	301 850	301 850		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 581	20 581		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	322 431	322 431		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 735		9 735	9 025
Autres créances	490		490	556
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	43 990		43 990	15 386
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 215		54 215	24 967
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	376 646	322 431	54 215	24 967
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 920	7 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-307 241	-316 274
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	23 218	9 033
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-276 103	-299 321
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	327 914	322 223
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 018	
Dettes fiscales et sociales	1 387	2 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	330 318	324 287
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	54 215	24 967
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	330 318	324 287
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	36 910	34 196
Chiffre d'affaires net	36 910	34 196
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	5	4
Total I	36 915	34 199
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	5 440	6 267
Impôts, taxes et versements assimilés	4 113	2 231
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		15 074
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	9 554	23 572
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	27 361	10 627
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	46	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	46	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-46	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	27 315	10 627

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 097	1 594
Total des produits (I+III+V+VII)	36 915	34 199
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 697	25 166
BENEFICE OU PERTE	23 218	9 033
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.2.B.J.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 54 215 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 218 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	301 850			301 850
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 581			20 581
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	322 431			322 431
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	322 431			322 431

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	301 850			301 850
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 581			20 581
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	322 431			322 431
ACTIF IMMOBILISE	322 431			322 431

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 225 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 735	9 735	
Autres	490	490	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	10 225	10 225	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 920,00 euros décomposé en 99 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 330 318 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 018	1 018		
Dettes fiscales et sociales	1 387	1 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	327 914	327 914		
Produits constatés d'avance				
Total	330 318	330 318		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	327 914			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS	1 018
AUTRES CHARGES A PAYER	879
Total	1 897

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 920,00	7 920,00	7 920,00	7 920,00	7 920,00
Nombre d'actions ordinaires	99,00	99,00	99,00	99,00	99,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	31 900,00	32 786,01	32 911,48	34 195,52	36 910,44
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	24 256,63	25 138,21	22 939,88	25 701,11	27 314,95
Impôts sur les bénéfices	3 088,00	3 114,00	2 079,00	1 594,00	4 097,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	6 076,13	6 931,71	5 768,38	9 033,04	23 217,95
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	213,82	222,47	210,72	243,51	234,52
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	61,38	70,02	58,27	91,24	234,52
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des comptes

DETAIL DU BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions				
21310000 - BATIMENTS	301 850,00		301 850,00	301 850,00
28131000 - AMORTIS. CONSTRUCTION		301 850,00	-301 850,00	-301 850,00
	301 850,00	301 850,00		
Installations techniques, matériel et outillage				
21540000 - MATERIEL INDUSTRIEL	20 581,00		20 581,00	20 581,00
28150000 - INSTALL TECH. MAT. OUTIL		20 581,00	-20 581,00	-20 581,00
	20 581,00	20 581,00		
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	322 431,00	322 431,00		
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENT PANTIN SAS	9 735,13		9 735,13	9 024,92
	9 735,13		9 735,13	9 024,92
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA RECUPERABLE	320,00		320,00	
44567000 - CRÉDIT DE TVA À REPORT				556,00
44586000 - TVA / FNP	169,59		169,59	
	489,59		489,59	556,00
Divers				
Disponibilités				
51200000 - BANQUE	43 990,36		43 990,36	15 385,58
	43 990,36		43 990,36	15 385,58
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 215,08		54 215,08	24 966,50
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	376 646,08	322 431,00	54 215,08	24 966,50

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 920,00	7 920,00
	7 920,00	7 920,00
Report à nouveau		
11900000 - REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE	-307 240,99	-316 274,03
	-307 240,99	-316 274,03
Résultat de l'exercice	23 217,95	9 033,04
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-276 103,04	-299 320,99
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45502000 - CPTÉ COURANT CC	327 914,00	322 223,00
	327 914,00	322 223,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 - FOURNISSEURS	1 017,60	
	1 017,60	
Etat, Impôts sur les bénéfices		
44400000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 594,00
		1 594,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44571200 - TVA COLLECTÉE 5,5 %	507,52	470,49
	507,52	470,49
Autres dettes fiscales et sociales		
44860000 - AUTRES CHARGES A PAYER	879,00	
	879,00	
Dettes fiscales et sociales	1 386,52	2 064,49
TOTAL DETTES	330 318,12	324 287,49
TOTAL PASSIF	54 215,08	24 966,50

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70830000 - LOCATIONS DIVERSES	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS DE GES	4,72	0,01	3,93	0,01	0,79	20,10
	4,72	0,01	3,93	0,01	0,79	20,10
Total	36 915,16	100,01	34 199,45	100,01	2 715,71	7,94
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	264,28	0,72	254,64	0,74	9,64	3,79
62260000 - HONORAIRES	4 992,04	13,52	5 679,92	16,61	-687,88	-12,11
62780000 - AUTRES FRAIS & COMM. P	183,26	0,50	331,95	0,97	-148,69	-44,79
	5 439,58	14,74	6 266,51	18,33	-826,93	-13,20
Total	5 439,58	14,74	6 266,51	18,33	-826,93	-13,20
MARGE SUR M/SES & MAT	31 475,58	85,28	27 932,94	81,69	3 542,64	12,68
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63512000 - TAXES FONCIERES	2 393,00	6,48	2 231,00	6,52	162,00	7,26
63513000 - CFE	1 720,00	4,66			1 720,00	
	4 113,00	11,14	2 231,00	6,52	1 882,00	84,36
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
68112000 - AMORTIS.IMMOBILISATION			15 074,07	44,08	-15 074,07	-100,00
			15 074,07	44,08	-15 074,07	-100,00
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES DE G	1,44		0,83		0,61	73,49
	1,44		0,83		0,61	73,49
Total	4 114,44	11,15	17 305,90	50,61	-13 191,46	-76,23
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 361,14	74,13	10 627,04	31,08	16 734,10	157,47
Produits financiers						
Charges financières						
66160000 - INTERETS BANCAIRES	46,19	0,13			46,19	
	46,19	0,13			46,19	
Résultat financier	-46,19	-0,13			-46,19	
Opérations en commun						

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT	27 314,95	74,00	10 627,04	31,08	16 687,91	157,03
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFIC	4 097,00	11,10	1 594,00	4,66	2 503,00	157,03
	4 097,00	11,10	1 594,00	4,66	2 503,00	157,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 217,95	62,90	9 033,04	26,42	14 184,91	157,03

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
70830000 - LOCATIONS DIVERSES	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
MARGE BRUTE GLOBALE	36 910,44	100,00	34 195,52	100,00	2 714,92	7,94
Autres achats et charges externes						
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	264,28	0,72	254,64	0,74	9,64	3,79
62260000 - HONORAIRES	4 992,04	13,52	5 679,92	16,61	-687,88	-12,11
62780000 - AUTRES FRAIS & COMM. P	183,26	0,50	331,95	0,97	-148,69	-44,79
	5 439,58	14,74	6 266,51	18,33	-826,93	-13,20
VALEUR AJOUTEE	31 470,86	85,26	27 929,01	81,67	3 541,85	12,68
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
63512000 - TAXES FONCIERES	2 393,00	6,48	2 231,00	6,52	162,00	7,26
63513000 - CFE	1 720,00	4,66			1 720,00	
	4 113,00	11,14	2 231,00	6,52	1 882,00	84,36
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 357,86	74,12	25 698,01	75,15	1 659,85	6,46
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS DE GES	4,72	0,01	3,93	0,01	0,79	20,10
	4,72	0,01	3,93	0,01	0,79	20,10
Dot. amortissements et provisions						
68112000 - AMORTIS.IMMOBILISATION			15 074,07	44,08	-15 074,07	-100,00
			15 074,07	44,08	-15 074,07	-100,00
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES DE G	1,44		0,83		0,61	73,49
	1,44		0,83		0,61	73,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 361,14	74,13	10 627,04	31,08	16 734,10	157,47
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
66160000 - INTERETS BANCAIRES	46,19	0,13			46,19	
	46,19	0,13			46,19	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	27 314,95	74,00	10 627,04	31,08	16 687,91	157,03
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFIC	4 097,00	11,10	1 594,00	4,66	2 503,00	157,03
	4 097,00	11,10	1 594,00	4,66	2 503,00	157,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 217,95	62,90	9 033,04	26,42	14 184,91	157,03

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier de gestion

 Dossier de gestion

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2024					
Exercice ouvert le		01/01/2023		et clos le		31/12/2023		Régime simplifié d'imposition							
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe										Régime Réel normal				X	
Si PME innovantes, cocher la case															
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case															
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:								Adresse du siège social :							
SARL A.2.B.J.															
SIRET		4 4 3 2 2 6 4 4 4 0 0 0 3 4													
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:							
40 avenue de Bruxelles															
83500 LA SEYNE SUR MER															
REGIME FISCAL DES GROUPES															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						31/01/2011									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:															
SA CONSULT CONSEIL															
40 avenue de Bruxelles 83500 LA SEYNE SUR MER															
		SIRET		4 1 1 4 4 1 9 9 1 0 0 0 5 5											
B ACTIVITE															
Activités exercées		Promotion immobilière de logements						Si vous avez changé d'activité, cochez la case							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		27 315				Déficit		0					
		Bénéfice imposable à 15 %		0				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%							
2 Plus-values															
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %				PV exonérées art. 238quindecies							
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A							
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies				Autres dispositifs			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W															
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%															
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE															
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %															
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4															
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.															
H COMPTABILITE INFORMATISEE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité															
Nom et coordonnées				ECF		Viseur conventionné				Visa : CGA					
– du prestataire :															
– du comptable : M HAIM JEAN-JACQUES															
36 rue de Picpus 75012 PARIS															
Tél :															
– du conseil :															
Tél :															
– du CGA ou du viseur conventionné :															
Tél :															
– N° d'agrément :															

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

- 1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐
- 2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de l’entité désignée :
- 3 – Si vous êtes l’entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C–I–2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de la société tête de groupe :
- 4 – Si vous n’êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l’Etat de résidence et le numéro d’identification fiscal de l’entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2024

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾			Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								(d)		
Montant des distributions								(e)		
autres que celles visées en (a),								(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								(g)		
								(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)		
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements					
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS			Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							
			Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées			à 0 %			à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Cegid Group

Désignation de l'entreprise										SARL A.2.B.J.										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12											
Adresse de l'entreprise										40 avenue de Bruxelles 83500 LA SEYNE SUR MER										Durée de l'exercice précédent*										12											
Numéro SIRET*										4432264400034										Néant										☐*											
																														Exercice N clos le, 31/12/2023											
Capital souscrit non appelé										(I)										AA																					
ACTIF IMMOBILISÉ*										IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										Frais d'établissement *										AB											
																				Frais de développement *										CX											
																				Concessions, brevets et droits similaires										AF											
																				Fonds commercial (1)										AH											
																				Autres immobilisations incorporelles										AJ											
																				Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles										AL											
										IMMOBILISATIONS CORPORELLES										Terrains										AN											
																				Constructions										AP										301 850	
																				Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										20 581	
																				Autres immobilisations corporelles										AT											
																				Immobilisations en cours										AV											
																				Avances et acomptes										AX											
										IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)										Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											
																				Autres participations										CU											
																				Créances rattachées à des participations										BB											
																				Autres titres immobilisés										BD											
																				Prêts										BF											
																				Autres immobilisations financières*										BH											
																				TOTAL (II)										BJ										322 431	
																				ACTIF CIRCULANT										STOCKS *										Matières premières, approvisionnements	
En cours de production de biens										BN																															
En cours de production de services										BP																															
Produits intermédiaires et finis										BR																															
Marchandises										BT																															
Avances et acomptes versés sur commandes										BV																															
CRÉANCES										Clients et comptes rattachés (3)*																				BX										9 735	
										Autres créances (3)																				BZ										489	
										Capital souscrit et appelé, non versé																				CB											
DIVERS										Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)																				CD											
										Disponibilités																				CF										43 990	
Comptes de régularisation										Charges constatées d'avance (3)*																				CH											
										TOTAL (III)																				CJ										54 215	
										Frais d'émission d'emprunt à étaler																				(IV) CW											
										Primes de remboursement des obligations										(V) CM																					
										Ecart de conversion actif*										(VI) CN																					
										TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										376 646											
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an		CR									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :											

Désignation de l'entreprise			SARL A . 2 . B . J .		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 920)				DA	7 920
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	
	Report à nouveau				DH	(307 240)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	23 217
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	(276 103)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	327 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 017
	Dettes fiscales et sociales				DY	1 386
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	330 318	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	54 215	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	330 318
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.2.B.J.										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	36 910	FH		FI	36 910		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	36 910	FK		FL	36 910		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ	4		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	36 915		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	5 439		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	4 113		
	Salaires et traitements*							FY			
	Charges sociales (10)							FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA				
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC				
							GD				
	Autres charges (12)							GE	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	9 554			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	27 361			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	46		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	46		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(46)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	27 314			

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens			
	services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise SARL A . 2 . B . J .										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 097	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	36 915	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 697	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	23 217	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX		
	(9)	Dont transferts de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires			A9	A4		
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous ☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.2.B.J.</u>															Néant ☐ *	
CADRE A			IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	301 850	KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	20 581	KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX					
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes							LK		LL		LM				
	TOTAL III							LN	322 431	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T			
Autres participations							8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés							1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V					
TOTAL IV							1Q		1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	322 431	0H		0J					
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X					
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	301 850	MC					
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	20 581	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU				
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF					
TOTAL III				IY		NG		NH	322 431	NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W					
	Autres participations				I0		0X		0Y		0Z					
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G					
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K		0L	322 431	0M						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A. 2. B. J. Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.2.B.J.												Néant ☐ *										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN						
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ						
Autres immobilisations incorporelles				PE				PF				PG				PH						
TOTAL I				RK				RM				RN				RO						
Terrains				PI				PJ				PK				PL						
Constructions	Sur sol propre			PM	301 850			PN				PO				PQ	301 850					
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV				PW				PX				PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	20 581			QA				QB				QC	20 581					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD				QE				QF				QG						
	Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL				QM				QN				QO						
	Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT						
TOTAL II				QU	322 431			QV				QW				QX	322 431					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	322 431			ØP				ØQ				ØR	322 431					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM											NO		
Total général (I+II+III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP				SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL I					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	301 850			301 850
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		20 581			20 581
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		322 431			322 431
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		322 431			322 431
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.2.B.J.								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		{	– d'exploitation	UE		UF			
			– financières	UG		UH			
			– exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. 2. B. J.										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	9 735		9 735					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	489		489					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	10 224		VU	10 224		VV		
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
– Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 017		1 017						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	507		507						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	879		879						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	327 914		327 914						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	330 318		VZ	330 318					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFip N° 2058-A 2024

Designation de l'entreprise :SARL A.2.B.J.

Néant

Exercice N. clos le :31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA23217

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

WB

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(

Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I74097

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR27314

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (44 sexies)

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dé gagée par le report en arriere de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

XG

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI27314

déficit (II moins I)

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN27314

XO

Cegid Group

SARL A.2.B.J.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A. 2. B. J.				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SARL A.2.B.J.													Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	(316 274)			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	9 033						ZD			
	Prélèvements sur les réserves			0E					Dividendes		ZE			
									Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			0F	(307 240)				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(307 240)		
											ZH	(307 240)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance									YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8						XQ				
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	4 992			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES						ST	447			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	5 439			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS						9Z	4 113			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	4 113			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	2 031			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	320			
DIVERS	— Montant brut des salaires *									0B				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK				
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	27 314			Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%			JL	
								Plus-values à 19%	JM	Imputations			JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%			JO	
								Plus-values à 19%	JP	Imputations			JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 1 1 4 4 1 9 9 1 0 0 0 5 5				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.2.B.J.

Néant☒

*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			⑩			
⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.2.B.J.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.2.B.J.

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *.

Néant

X

*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A . 2 . B . J .					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 4432264400034

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.2.B.J.

ADRESSE (voie) 40 avenue de Bruxelles

CODE POSTAL 83500 VILLE LA SEYNE SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	99
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueSADénominationCONSULT CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France)411441991% de détention100.00Nb de parts ou actions99

Adresse : N°40Voieavenue de Bruxelles

Code Postal83500CommuneLA SEYNE SUR MERPaysFRANCE

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant

X

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE31/12/2023

N° SIRET

4432264400034

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESARL A.2.B.J.

ADRESSE (voie)40 avenue de Bruxelles

CODE POSTAL83500

VILLELA SEYNE SUR MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.2.B.J.
Société à Responsabilité Limitée (à associé unique) au capital de 7.920,00 €
Siège social : ZAC DES PLAYES – 40, avenue de Bruxelles
83500 LA SEYNE SUR MER
RCS DE TOULON 443 226 444

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU VENDREDI 28 JUIN 2024

L'an 2024,

Le 28 juin,

A 9 heures 30

L'associé de A.2.B.J., Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.920 €, divisée en 99 parts de 80 € chacune, s'est rendu à l'assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du gérant.

Il est représenté par John THIBAUT.

L'assemblée est présidée par le gérant, Monsieur John THIBAUT.

Le Président constate la présence du représentant de l'associé et déclare, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-10 du Code de commerce, et décision à cet égard.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :

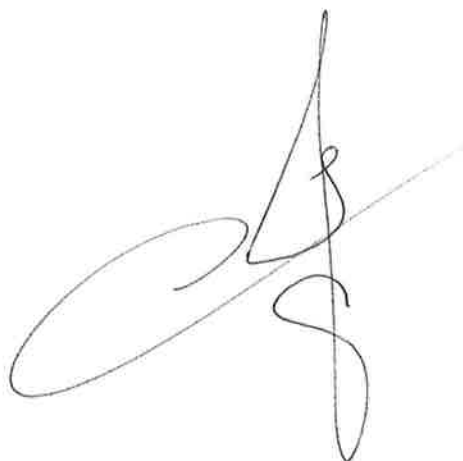
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 ;
- le rapport de gestion établi par la gérance ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

26

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le Président de séance et l'associé unique.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.